

## SEANCE DU 11 décembre 2017

### AFFAIRES FINANCIERES

#### Décisions modificatives

Le Conseil Municipal, **APPROUVE** les décisions modificatives pour le budget principal de l'exercice 2017, équilibrés en recettes et en dépenses et qui peuvent se résumer ainsi :  
fonctionnement + 11 320 € ET investissement + 49 650 €.

#### Autorisations 2018

Le budget primitif de l'exercice 2018 sera voté en mars 2018, pour permettre à Monsieur le Maire d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget, le Conseil Municipal **AUTORISE** l'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du BP 2017 sur la base des enveloppes financières suivantes :

– **Budget principal Commune** : Montant budgétisé, dépenses d'investissement 2017 (hors chapitre 16) : 99 873

Conformément aux textes applicables, il est proposé de faire application de cet article à hauteur de Chapitre 21 **2 875 €** (11 500 X 25%) et Chapitre 23 **8 536 €** (34 146 x 25%)

### URBANISME

Monsieur Jean Luc MULLER COMMUNIQUE les demandes de Déclarations Préalables suivantes :

Monsieur ZELLER Roland pour la construction d'un abri ouvert pour stocker le bois sur sa propriété sise 6 rue des Prés.

Madame PFEIFFER Kathya pour la surélévation de la charpente avec couverture tôle de sa maison sise 19 rue de la 1<sup>ère</sup> Armée.

### FORET COMMUNALE

Monsieur LE Maire **INFORME** que la coupe 2017 se fera dans les prochains jours et la vente aux enchères des fonds de coupe est prévue par adjudication début 2018.

La vente se fera sous la présidence de Monsieur Pascal TURRI, Maire, ou son représentant et de Monsieur Thierry THERMERLE, représentant de l'ONF. Le Conseil Municipal, **FIXE** le prix de départ pour l'adjudication à 19 € le stère.

### CONTRAT GROUPE – protection sociale complémentaire prévoyance

Le Centre de Gestion du Haut-Rhin a décidé de renouveler sa démarche initiée en 2012 et de relancer une procédure de mise en concurrence qui portera sur le risque protection sociale complémentaire prévoyance pour les agents territoriaux.

Il propose aux collectivités intéressées de se joindre à cette procédure en lui donnant mandat par délibération.

L'intérêt de cette mise en concurrence est d'engager une négociation sur les prestations, d'obtenir des conditions tarifaires et des garanties attractives et de fédérer les collectivités du Haut-Rhin et leurs agents dans un seul et même contrat.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, DÉCIDE de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque prévoyance que le Centre de Gestion du Haut-Rhin va engager et donne mandat au Centre de Gestion pour souscrire avec un prestataire retenu après mise en concurrence une convention de participation pour le risque Prévoyance complémentaire et PREND ACTE que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse confirmer la décision ou non de signer la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion du Haut-Rhin à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## **COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS**

### **1 RUE DES ALLIES**

Monsieur le Maire informe, comme précisé lors de la séance du 17 octobre 2017, que le Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné un expert qui s'est rendu sur les lieux le 27 novembre. Au vu de l'état de l'immeuble il préconise la démolition ou le démontage de cette maison. Un arrêté de péril imminent sera prononcé.

### **SIFOREM**

Messieurs Jean Luc MULLER et Roland ZELLER ont assisté le 4 décembre à la dernière réunion du SIFOREM où sa dissolution a été actée et où a été décidé la clé de répartition des fonds. Le SIFOREM sera dissout au 31 décembre 2017.

### **COMMISSION CLIMAT ENERGIE**

Monsieur Jean Luc MULLER qui a assisté à la dernière réunion de la commission Climat Energie présente un bref compte rendu, précisant que pour la thermographie de bâtiments il reste encore quelques places.

### **BANQUE ALIMENTAIRE**

Monsieur le Maire informe que la Banque Alimentaire doit agrandir et mettre aux normes ses locaux existants. Déduction faites de toutes les aides il reste environ 200 000 € à trouver. Un appel a été lancé aux communes. Ce point sera examiné à l'occasion de la préparation du budget primitif 2018.